



Nombre de délégués élus : 49
 Nombre de délégués en exercice : 49
 Nombre de délégués votants : 35
 (35 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 18 février 2026

Date de Convocation : 05 février 2026

EPCI membres	Délégués titulaires	Présents	Excusés	Absents	Donne pouvoir à	Délégués suppléants	Présents	Absents	Délégués titulaires remplacés
Grand Bourg Agglomération	Henri BERNIGAUD	X				Jean-Luc BERNARD	X		François BOZONNET
	François BOZONNET		X			Christophe CHARTIER	X		Serge GUERIN
	Bernard BRIDON	X				Isabelle COMTET	X		Françoise POTHIER
	Michel CHANEL	X				Yann CUBY	X		Michel GIVORD
	Baptiste DAUJAT	X				Pascal CURT	X		Fabien RELAVE
	Guillaume FAUVET	X				Benoît FEUVRIER		X	
	Michel GIVORD		X			Stéphane GEORGE		X	
	Serge GUERIN		X			Magali GRACIO		X	
	Christophe JOLY			X		Christophe LAURENSEN		X	
	Martial LOISY	X				Pascal LEGRAIS-BOUCHER	X		Georges PICOT
	Franck MOISSON	X				Hubert MARTIN		X	
	Georges PICOT		X			Morgan MERLE		X	
	Françoise POTHIER		X			Jacques MEURENAND		X	
	Fabien RELAVE		X			Arnold MORANDAT		X	
	Jean-Michel SIMONET	X				Fabienne PEDOUX		X	
Communauté Communes de la Dombes	Jean-Michel VANDEL	X				Fabien PUVILAND	X		Jean-Michel VANDEL
	Gérard BRANCHY	X				Olivier BONNEFIN		X	
	Denis CHARNAY			X		Nicolas CLAIR		X	
	Jean-Marc CHATELET	X				Philippe DIARD		X	
	Francis DUMONT			X		Isabelle DUBOIS		X	
	Jean-François FERRIER			X		Gilles DUBOST		X	
	Bernard GILLET			X		Pascale ECORCE		X	
	André GIMOND			X		Pascal GAGNOLET		X	
	Arnaud GRAND		X			Jean-Michel GAUTHIER		X	
	Alain JAYR	X				Christine GRIMOUD		X	
	Ludovic LOREAU			X		Frédéric HAUPERT		X	
	Pascal MANGUELIN		X			Claire JACQUIER		X	
	Gérard MAURE	X				Hervé OTTAVIOLI		X	
	Chantal MUZY			X		Philippe PAILLASSON		X	
	Sonia PERI			X		Philippe PERREAULT		X	
Communauté Communes de la Veyle	Laurent PERRADIN		X			Olivier POLLIN		X	
	Philippe POTTIER	X				Hubert SINARDET		X	
	Noël RAVET	X				Didier VANDORT		X	
	Guillaume AGATY	X				Jean-Claude AUBLANC	X		Dominique MOREL
	Richard BOACHON	X				Jean-Jacques BILLET		X	
	Paul BOULANGER		X			Bernard CHEVALIER		X	
	Francis BOURGEOIS		X			Stéphanie COURTIAL		X	
	Vincent BROYER	X				Michèle DANNACHER		X	
	Michel DUBOST	X				Julien DAUJAT		X	
	Patrick DURANDIN	X				François GABILLET		X	
	Julien FARGEOT			X		Charlène LABALME		X	
	Jean-Louis GIVORD	X				Jean-Paul LAUNAY		X	
	Pierre GONNARD		X			Joël MONIER	X		Francis BOURGEOIS
	Christian LORIN	X				Florian MOREL		X	
	Jean-Marie MANIGAND			X		Alexandre MUZY		X	
	Luc MICHEL	X				Christian PACCOD		X	
	Dominique MOREL		X			Claude RABUEL	X		Paul BOULANGER
	Vincent MOREL	X				Clément RENOUD		X	
	Leslie VOLATIER	X				Matthieu ROBELIN	X		Pierre GONNARD

L'an deux mille vingt-six, le mercredi dix-huit février, à vingt heures, le Syndicat, se sont réunis à la salle Annexe de la Mairie de Confrançon, sous la présidence de Messieurs BRANCHY et DAUJAT, dûment convoqués conformément aux dispositions de l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance :

Baptiste DAUJAT

Objet :

Approbation de l'évolution du tableau des effectifs

EXPOSE

Lors du Débat d'Orientations Budgétaire 2026 en date du 18 décembre 2025, le Président avait évoqué le souhait d'embaucher un 5ème poste permanent consacré à la gestion des zones humides au cours du 1er semestre 2026 via un contrat de projet.

Un changement d'agent administratif et financier est aussi prévu suite à la mutation externe de l'agent actuel.

Il convient donc de mettre à jour le tableau des effectifs.

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Considérant la nécessité de renforcer les moyens humains du syndicat afin d'assurer la gestion des zones humides ;

Considérant la mutation externe de l'agent administratif et financier ;

Considérant que conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant qu'il convient de modifier le tableau des emplois comme suit :

Emploi exercé	Cadres d'emplois, grades et catégorie	Statut	Durée hebdomadaire	Poste pourvu	Délibération portant création de l'emploi et délibération(s) modificative(s) éventuelle(s)
Filière Administrative					
Agent administratif et financier	Adjoint administratif principal 2ème classe (catégorie C)	Titulaire	Temps Complet (39h)	OUI jusqu'au 06/04/2026	Délibération n° 108 du 28/08/2006 transformant à temps complet le poste de secrétaire comptable
Agent administratif et financier	Rédacteurs territoriaux (catégorie B) OU Adjoints administratifs territoriaux (catégorie C)	Titulaire ou Contractuel en CDD	Temps Complet (35H ou 39h)	VACANT	
Filière Technique					
Directeur / Chargé de mission	Ingénieur principal (catégorie A)	Titulaire	Temps Complet (39h)	OUI	Délibération n° 97 du 19/12/2005 modifiant le tableau des emplois suite à l'embauche
Chargé de projets Eaux et Rivières	Ingénieur (catégorie A)	Titulaire	Temps Complet (39h)	OUI	Délibération n° 316 du 12/02/2020 modifiant le tableau des emplois suite promotion interne
Animateur Hydraulique et Qualité de l'eau	Ingénieur (catégorie A)	Contractuel en CDI	Temps Complet (39h)	OUI	Délibération n° 06 du 14/10/2003 créant l'emploi d'animateur
Chargé(e) de mission Zones Humides	Ingénieur (catégorie A)	Contrat de projet	Temps Complet (35h ou 39h)	VACANT	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de

APPROUVER la modification du tableau des emplois telle que présentée ci-dessus ;

D'ADOPTER le tableau des emplois mis à jour ;

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget, chapitre 012 – Charges de personnels ;

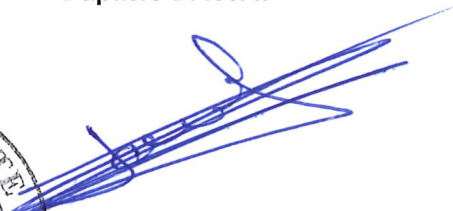
D'AUTORISER le Président à procéder à la déclaration de vacance des postes à compter du 23 février 2026 ;

D'AUTORISER le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Confrançon, l'an, mois et jour susdits.

Le Président du SMVV,
Gérard BRANCHY

Le Président de séance,
Baptiste DAUJAT



Délibération rendue exécutoire

Date de la publication : 23.02.2026

Le Président certifie, sous sa responsabilité, que la présente délibération figurant dans la liste des délibérations examinées par le Comité Syndical a été publiée et mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte Veyle Vivante selon les termes de la réglementation en vigueur.